

**PORTANT MODIFICATION DES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
DES FORMATIONS PORTÉES PAR L'UFR DE MATHÉMATIQUES**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération n°2019-09-24-03 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) 2019 - 2020 ;

Vu la délibération à distance n°2020-04-06-06 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur le Plan de continuité pédagogique dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (COVID-19) ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures nationales de confinement mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;

Vu l'arrêté UCA-2020-239 du 12 juin 2020 portant modification de l'arrêté UCA-2020-175 ;

ARRETE

les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) 2019 – 2020 modifiées, telles que jointes en annexe, pour les formations suivantes, portées par l'UFR de Mathématiques :

- LICENCE Mathématiques
- LICENCE Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- MASTER Mathématiques
- MASTER Mathématiques appliquées, statistique

Fait à Clermont-Ferrand, le 16/04/2020

Le Président de l'Université Clermont Auvergne,

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

18 JUIN 2020

- Publié le

18 JUIN 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES**

Année universitaire 2019 – 2020

Modifiées suite au Covid-19

Licence Mathématiques

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention : CHABERT Jérôme, jerome.chabert@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements (sauf en TP, où la présence est obligatoire). La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE

Stages

Pas de stage obligatoire dans la licence Mathématiques.
Cependant, des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue (EvC)

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale d'évaluation continue :

- si le nombre de notes de l'EvC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes de l'EvC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de EvC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

Accès à la salle d'examen

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après. Lorsque rien n'est mentionné, en cas d'aménagement, la note de l'UE ne prend en compte que celle de l'examen terminal.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2	X		
Niveau 3	X		

Licence Mathématiques – parcours standard – NIVEAU 2

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende : non applicable

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Évaluation initiale					RSE			2 ^{ème} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Logiciel scientifique (6CM+24TP)	3		EvC	100	3	TP+TP+A ¹		1	TP	1h30	1	TP	1h30
UE 2 : Algèbre linéaire (24CM+36TD)	6		EvC ET	50 50	3 1	E+E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Fonctions d'une variable réelle (24CM+36TD)	6		EvC ET	50 50	3 1	E+E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
Mineure a : Maths en découverte UE 4a : Maths en découverte (15CM+45TD+15TP)	9												

EC1 : Autoformation en logique		1/3	EvC	100	2	E		1	E	1h	1	E	1h
EC2 : Approfondissement découverte		2/3	EvC ET	67 33	2 1	O+A ² E	1h30	1	E	1h30	1	O	30 min
Mineure b : SPI													
UE4b1 : Mécanique du point cinématique des solides	3		EvC	100	2	E		1	E	1h30	1	ED	1h (2)
UE 4b2 : Electronique analogique	3		ET		1	E	1h30	1	ET (écrit)	1h30	1	QCM	30 min (3)
UE 4b3 : Eléments de Physique/SPI	3		ET		1	E	1h30	1	ET (écrit)	1h30	1	ED	1h (2)
Mineure c : Informatique													
UE 4c1 : Systèmes d'information	3		EvC	100	3	E+2TP		1	ET	1h30	1	ET	1h30
UE 4c2 : Méthodes discrètes	3		ET	100	1		1h30	1	ET	1h30	1	ET	1h30
UE 4c3 : Logique	3		EvC ET	50 50	2 1	2TP E	1h30	1	ET	1h30	1	ET	1h30
UE 5 : Anglais (20TD)	3		EvC	100	2	E+O		2	E+O		2	ED	1h (2)

UE 6a : PPP sciences (16TD)	3		EvC ET	60 40	2 2	A ³ +O A ³ +O		2	E ⁴ +O	10'	1	O	10'
UE 6b : PPP AED	3		ET	100	1	M		1	M		1	M	

1- Devoir maison

2- Document écrit

3- diaporama

4- document

EvC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation. La note de deuxième session des UE prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de l'Évaluation initiale) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2^{ème} chance.

Pour l'UE « maths en découverte », en cas de non-validation à la session 1, toutes les EC peuvent être repassées en 2^e chance.

(2) + 1 heure si problème de connexion

(3) + 30 minutes si problème de connexion

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Évaluation initiale					RSE			2ème chance		
			Type de contrôle	% EvC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Séries et intégrales (36CM+54TD)	9		EvC	100	4	E+ED+A+OD		1	OD		1	E	3h
UE 2 : Algèbre et arithmétique (36CM+54TD)	9		EvC	100	4	E+2ED+A		1	ED		1	E	3h
UE 3 : Probabilités et statistiques (28CM+36TD+6TP)	9		EvC	100	3	E+2E		1	ED		1	E	3h
UE 4 : Anglais (20TD)	3		EvC	100	2	M+OD		2	M+OD		1	ED	

EvC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; ED: écrit à distance ; O : oral ; OD : oral à distance ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

La note de deuxième session des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte le contrôle continu (dans les proportions de l'Évaluation initiale) si la note globale de celui-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2ème chance.

Licence Mathématiques – parcours standard – NIVEAU 3

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende : non applicable

Semestre 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Évaluation initiale				RSE			2ème chance			
			Type de contrôle	% EvC/ ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Analyse dans R^n (48CM+72TD)	12		EvC	100	5	E+O+A		1	E	3h	1	E	3h
UE 2 : Groupes et applications (24CM+36TD)	6		EvC	100	3	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Introduction à l'analyse numérique (18CM+18TD+14TP)	6		EvC	100	3	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Anglais (20TD)	3		EvC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1H+15'	2	E+O	1h+15'
UE 5 : Pré-professionnalisation	3		ET	100	1	E	1h30				1	E	1h30
Option Enseignement		EvC	100	2	M+A					1	O	15'	
Option Recherche		EvC	100	2	O+A	15'				1	O	15'	

UE 1b1 : Maths pluridisciplinaires (14CM+16TD)	3		EvC	100	2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 1b2 : Sciences expérimentales 2	3		ET	100	2	E + O	1h+15'				2	E + O	1h+15'
UE 1b3 : Langue française	3		ET	100	1	E	2h				1	E	2h
UE 1b4 : Histoire, histoire de l'art, géographie	3		ET	100	1	E	3h				1	E	3h

EvC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Évaluation initiale					RSE			2ème chance		
			Type de contrôle	% EvC/ET	Nb d'é pr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Suites et séries de fonctions (24CM+36TD)	6		EvC	100	2	ED+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Anneaux et applications (24CM+36TD)	6		EvC	100	2	ED+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 3: Anglais (24TD)	3		EvC	100	2	M+OD		2	M+OD		1	ED	
UE 4: UE Libre (24TD) voir catalogue	3												
UE 5: Géométrie affine (24CM+36TD)	6		EvC	100	2	ED+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 6 : Analyse complexe (24CM+36TD)	6		EvC	100	2	ED+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 7 : Introduction à la dimension infinie (20CM+28TD)	6		EvC	100	2	ED+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 8 : Statistiques mathématiques (20CM+24TD+4TP)	6		EvC	100	2	ED+TP		1	E	2h	1	ED	2h
UE 9a : Français pluridisciplinaire	3		EvC ET	50 50	2 1	E ED					1	ED	2h

UE 9b : Sciences expérimentales 3 : EC1 Biologie EC2 Chimie	6	EC1 : 0,6	EvC	50	2	A+TP					1	ED	45'	
			ET	50	1	ED								
		EC2 : 0,4	EvC	50	2	TP						1	ED	45'
			ET	50	1	ED								
UE 9c : Projet pluridisciplinaire structurant	3		EvC	100	2	M + A					1	OD	30'	

EvC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; ED : écrit à distance ; O : oral ; OD : oral à distance ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : L'épreuve de contrôle continu « Autre » consistera en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES**
Année universitaire 2019 – 2020

Modifiées suite au Covid-19

**LICENCE Mathématiques et informatique
appliquées aux sciences humaines et sociales
MIASHS**

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

BOUSSAF Kamal, kamal.boussaf@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

BOUSSAF Kamal, kamal.boussaf@uca.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

Stages

Il n'y a pas de stage obligatoire dans la Licence MIASHS. Un stage d'observation de quelques jours peut être effectué dans l'UE préprofessionnalisation du S5.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 22 juin 2017.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale d'évaluation continue :

- si le nombre de notes de EvC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes de EvC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de EvC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

Accès à la salle d'examen

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- L'étudiant doit repasser en 2nde chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Maquettes de la formation :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2	X		
Niveau 3	X		

Règles de compensation en cas de compensation asymétrique :

Exemple : A et E compensent B, C et D mais ne sont pas compensés par B, C, ou D.
A et E se compensent entre eux

Intitulé de la formation (mention + intitulé parcours + parcours standard ou parcours progressif ou parcours renforcé ou autre parcours adapté) – NIVEAU 2

Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende : Non applicable

A

B

C

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Logiciel scientifique (6CM + 24TP)	3		EvC	100	3	2TP+A		1	TP	1h30	1	Ed	1h30
UE 2 : Algèbre linéaire (24CM+36TD)	6		EvC EvT	50 50	3 1	2E+A E	2h	1	E	2h	1	Ed	2h
UE 3 : Méthodes pratiques d'analyse (12CM+18TD)	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	Ed	1h30
UE 4 : Systèmes d'information (12CM+9TD+12TP)	3		EvC	100	3	E+2TP		1	E	1h30	1	Ed	1h30
UE 5 : Mineure éco-gestion	9	0,5											
EC1 : Comptabilité de gestion (30CM+15TD)			EvC	100	2	E		1	E	1h30	1	A ou O	temps limité
EC2 : Micro-macro économie (30CM+15TD)	0,5	EvC	100	2	E+M		1	E	2h	1	O	15min	
UE 6 : Anglais (20TD)	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	1	Ed	1h30
UE 7 : PPP (16TD)	3		EvC EvT	60 40	2 2	A+O A+O	5'	2	E+O		1	Od	10min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; Ed : écrit à distance ; O : oral ; Od : Oral à distance, audio, vidéo ou visioconf ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES: L'évaluation continue « Autre » consistera en contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation. La note de deuxième chance des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'évaluation terminal de 2^{ème} chance.

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Analyse multivariée et optimisation (26CM+34TD)	9		EvT	100	1	Ed	2h	1	Ed	2h	1	Ed	2h
UE 2 : Mathématiques financières (15CM+20TD)	3		EvC	100	2	E+M		1	Ed	1h30	1	Ed	1h30
UE 3 : Probabilités et statistiques (28CM+36TD+6TP)	9		EvC	100	3	E+2Ed		1	Ed	3h	1	Ed	2h30
UE 4 : Anglais (20TD)	3		EvC	100	2	M+Od		2	M+Od		1	Ed	1h30
UE 5 : Comptabilité approfondie (30CM+15TD)	3		EvC	100	2	E+Ed		1	Ed	1h30	1	A	20-30min
UE 6 : Bases de données (10,5CM+12TD+10,5TP)	3		EvC	100	2	TP+Ed		1	Ed	1h30	1	Ed	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; Ed : écrit à distance O : oral, Od : Oral à distance, audio, vidéo ou visioconf ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : L'évaluation continue « Autre » consistera en contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation. La note de deuxième chance des UE disciplinaires de mathématiques prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'évaluation terminal de 2^{ème} chance.

Intitulé de la formation (mention + intitulé parcours + parcours standard ou parcours progressif ou parcours renforcé ou autre parcours adapté) – NIVEAU 3

Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences et code couleur / légende : Non applicable

A

B

C

Semestre 5 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Compléments mathématiques et probabilités avancées (26CM+38TD+4TP)	9		EvC	100	4	3E+1TP		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Communication internationale (12CM+12TD)	3		EvC	100	2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Modélisation informatique et mathématiques des phénomènes économiques (10CM+15TD)	3		EvC	100	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Anglais (19h30TD)	3		EvC	100	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15'	2	E+O	1h+15min
UE 5 : Pré-professionnalisation Option Enseignement Option Entreprise Option Recherche	3		1ET	100	1	E	1h30				1	Ed	1h30
			EvC	100	2	E+M+O		1	O	15min	1	Od	15min
			EvC	100	2			1	O	15min	1	Od	15min
UE 6 : Bases de données et web (10,5CM+10,5TD+12TP)	3		EvC	100	3	E+2TP		1	E	1h30	1	Ed	1h30
UE 7 : Introduction à l'économétrie (30CM+20TD)	6		EvC	100	2	E		1	E	1h	1	Ed	1h
UE 1b1 : Maths pluridisciplinaires (14CM+16TD)	3		EvC	100	2	E		1	E	1h30	1	Ed	1h30 ouvert sur 3h
UE 1b2 : Sciences expérimentales 2	3		ET	100	2	E+O	1h+15'	1	E	1h	1	Ed	1h ouvert sur 2h
UE 1b3 : Langue française	3		ET	100	1	E	2h	1	E	2h	1	Ed	2h

UE 1b4 : Histoire, histoire de l'art, géographie	3		ET	100	1	E	3h	1	E	3h	1	Ed	3h
--	---	--	----	-----	---	---	----	---	---	----	---	----	----

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; Ed : écrit à distance, O : oral ; Od : Oral à distance, audio, vidéo ou visioconf ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : L'évaluation continue « Autre » consistera en contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

Sciences expérimentales 2 : Conservation de la note d'Oral en 2^{ème} chance si >10. Pas de conservation de ces notes d'une année sur l'autre

Mathématiques pluridisciplinaires : Pas de conservation de la note de CC en session 2

Semestre 6 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Marchés financiers (16CM+26TD)	6		EvC	100	2	M+Od		2	M+Od		1	Od :visio	15min
UE 2 : Modélisation économique approfondie (20CM+35TD)	6		EvC	100	2	M+Od		2	M+Od		1	Od :visio	15 min
UE 3: Anglais (19h30TD)	3		EvC	100	2	M+Od		2	M+Od		1	Ed	1h30
UE 4 : UE Libre (24TD) voir catalogue	3												
UE 5 : Finance de l'entreprise (20CM+10TD)	3		EvC	100	2	E		1	E	1h30	1	Ed	1h
UE 6 : Marketing analytique (10CM+20TD)	3		EvC	100	2	E+M		1	Ed		1	Ed	1h30
UE 7 : Statistiques mathématiques (20CM+24TD+4TP)	6		EvT	90 10	2	Ed A	2h	1	Ed	2h	1	Ed	2h
UE 9a : Français pluridisciplinaire	3		EvC EvT	50 50	2 1	E+A Ed	EvT : Sans temps limité, rendu par mail	1	Ed	2h	1	Ed	2h ouvert sur 4h
UE 9b : Sciences expérimentales 3 : EC1 Biologie	6	EC1 :	EvC EvT	50 50	2 1	M Ed	(EC1+EC2):1h30	1			1	Ed	1h

EC2 Chimie		0,6 EC2 : 0,4	EvC EvT	50 50	1 1	TP Ed	ouvert sur 3h	1	Ed Ed	1h 1h	1	Ed	1h
UE 9c : Projet pluridisciplinaire structurant	3		EvC	100	2	M + A		2	M+A		1	Od : visoconf	30 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale.

E : écrit ; Ed : écrit à distance O : oral, Od : Oral à distance, audio, vidéo ou visioconf ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

Français pluridisciplinaire : Pas de conservation de la note de CC en session 2

Biologie : Conservation de la note de CC en session 2. Pas de conservation de ces notes d'une année sur l'autre.

En chimie : pas de conservation de la note de CC en session 2

REMARQUES : L'épreuve d'évaluation continue « Autre » consistera en un ou plusieurs évaluations effectuées en séance de cours ou de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

UE 9a : Français pluri : Pas de conservation de la note de l'évaluation continue en 2^{nde} chance.



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2019 – 2020

Modifiées suite au Covid19

Master
Mathématiques

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

DJELLOUT Hacène, Hacene.Djellout@uca.fr

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

Stages

Le stage d'une durée de 4 à 6 mois s'effectue au semestre 4 entre le 1^{er} février et le 31 juillet. Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de CC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

Conditions d'accès à la salle de contrôle après le début de l'épreuve

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en 1^{ère} session :

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en 1^{ère} session malgré les modalités de compensation l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{ème} session les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

L'UE "Stage" de M2 (S4, 12 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués

Enseignement d'Anglais

La maquette comporte deux enseignements d'anglais de 20h au S1 et au S3. Les étudiants de l'ISIMA ou de Polytech en double cursus au S3 et S4 avec le master mathématiques sont dispensés de l'enseignement d'anglais du S3.

Maquettes de la formation

MASTER mention : Mathématiques

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Calcul des probabilités	3		CC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Intégration, probabilités et analyse de Fourier	9		CC		4	E+E+O+A		1	E	3h	1	E	3h
UE 3 : Topologie	6		CC		3	E+E+O		1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Algèbre 1	9		CC		4	E+E+O+A		1	E	3h	1	E	3h
UE 5 : Anglais	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	O	20'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

MASTER mention : Mathématiques

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Théorie des corps et algèbre bilinéaire	6		ET			Ed	2h	1	E	2h	1	Ed	2h
UE 2 : Analyse fonctionnelle	6		CC		2	E+Ed	2h	1	E	2h	1	Ed	2h
UE 3 : Calcul différentiel	6		CC		3	O+A+Ed		1	E	2h	1	Ed	2h
UE 4 : Équations différentielles	3		ET		1	Ed		1	E	2h	1	Ed	2h
UE 5 : TER	6		ET		1	M		1	M		1	M	
UE 6a Séminaire enseignants	3		Neutralisé										
OU UE 6b Séminaire étudiants (option)	3		CC		2	Od+Od		1	S	30'	1	S	30'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront à des rendus de devoirs effectués en séance de **TD à distance** et/ou **des mini projets à distance**.

Ed : examen à distance **Od** : oral à distance **E** = écrit avant confinement, **O** oral avant confinement

MASTER mention : Mathématiques

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	O	20'
UE 2a : Compléments d'analyse	6		CC		2	E		1	E	3h	1	E	3h
UE 2b : Algèbre 2	6		CC		2	E		1	E	3h	1	E	3h
UE 2c : Modélisation	6		CC		2	E		1	E	3h	1	E	3h
UE 3a : Préparation agrégation 1 (option)	9		CC		3	E+A		1	E	3h	1	E	3h
OU UE 3b : Cours introductif à la recherche 1 (option)	9		CC		2	A+O		2	M+S		1	S	45'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués /ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

MASTER mention : Mathématiques

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Stage	12		CC		2	M+Sd		2	M+S		2	M+S	
UE 2a : Préparation Agrégation 2 (option 1)	9		CC		4	E+O		1	E	3h	1	Ed	3h
UE 3a : Préparation aux épreuves orales de l'agrégation (option 2)	9		CC		3	O+A		1	O	45'	1	Od	45'
OU													
UE 2b : Cours introductif à la recherche 2 (option 1)	9		CC		2	A+Od		2	M+Sd		1	Sd	45'
UE 3b : Cours de lecture (option 2)	9		CC		2	A+Od		2	M+Sd		1	Sd	45'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs des mini projets à distance

Ed : examen à distance Od : oral à distance



UFR MATHÉMATIQUES
Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2019 – 2020

Modifiées suite au Covid19

Master
Mathématiques appliquées, statistique

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

AZZAOUI Nourddine, nourddine.azzaoui@uca.fr

Intitulé des parcours de la mention :

- Parcours : Statistiques et traitement de données

Contact en scolarité :

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements

Pas de contrôle systématique de l'assiduité aux enseignements. La prise en compte de l'assiduité pourra intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.

Stages

Deux stages sont prévus, le premier au S2, le second au S4.

S2 (au moins 3 mois) : entre le 01/04 et le 01/09

S4 (au moins 5 mois): entre le 01/03 et le 01/09

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence justifiée à une épreuve écrite ou orale de contrôle continu :

- si le nombre de notes du CC est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place.
- si le nombre de notes du CC est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité (au choix de l'enseignant) soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

L'absence injustifiée correspond à un 0 comptant dans la moyenne.

En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves de CC ou de substitution dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve

Accès autorisé jusqu'à au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve, à l'exception des épreuves de TP pour lesquelles aucun retard n'est toléré.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...).

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

L'UE "Stage" de M1 (S2, 9 ECTS) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

L'UE "Stage en entreprise" de M2 (S4, 18 crédits) est non compensable et ne compense pas les autres UE.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- de la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage)
- de la moyenne à l'UE stage

et donc de la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris)

Maquettes de la formation

1^{ère} année (1M137A/701)

Semestre 1

ECTS	Heures			Intitulé et descriptif des UE	
	CM	TD	TP		
3	12	12		Calcul des Probabilités (Z436AU03) (commun mathématiques)	F
3	12	13		Statistique : Estimation (1437AU01)	F
3	12	13		Statistique : Tests (1437AU02)	F
6	16	10	25	Algorithmes Stochastiques (1437AU03)	F
3	10		15	Logiciels Statistiques (1437AU04)	F

3	8	9	8	Analyse des Données 1 (1437AU05)	F
3	12	13		Communication (1437AU06)	F
3		20		Anglais (Z436AU05)	F
3	10		10	Big Data : Base de Données (1454AU02) (commun bioinfo)	F

Semestre 2

ECTS	Heures			Intitulé et descriptif des UE	
	CM	TD	TP		
6	20	10	21	Régression et Modélisation (1437BU01)	F
3	8	8	9	Entrepôt de données (Z448BU02) (Commun informatique, pris en charge par IIA)	F
3	8	8	9	Recherche Opérationnelle (1437BU02)	F
3	12	13		Gestion Financière et Marketing (1437BU03)	F
3	9	16		Projet Transverse (1437BU04)	F
3	8	8	9	Analyse de Données 2 (1437BU06)	F
9				Stage (1437BU05)	

Semestre 3

ECTS	Heures			Intitulé et descriptif des UE	
	CM	TD	TP		
6	13	13	14	Big Data 1 : Analyse des Données (1537CU01)	F
3	8	8	9	Big Data 2 : Séries Chronologiques (1537CU02)	F
6	17	17	17	Big Data 3 : Datamining (1537CU03) -big data - data mining (Commun informatique)	F
3		20		Anglais (Z536CU01)	F
6		51		Projets Transverses (1537CU04)	F
6	17	17	17	Biostatistique (1537CU05)	Op
6	20	20	11	Calcul Stochastique et Finance (1537CU06) (Commun polytech GMM)	Op

Semestre 4

ECTS	Heures			Intitulé et descriptif des UE	
	CM	TD	TP		
6	13	13	25	Logiciels (R-SAS) (1537DU01)	F
3	12	13		Modèles Aléatoires Appliqués (1537DU03)	F
3	12	13		Insertion Professionnelle (1537DU02)	F
18				Stage en entreprise (1537DU04)	F

MASTER mention : Mathématiques appliquées, statistique - Parcours : Statistiques et traitement de données

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1: Calcul des probabilités	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Statistique : Estimation	3		CC		3	E+E+A		1	E	1h	1	E	1h
UE 3: Statistique : Tests	3		CC		3	E+E+A		1	E	1h	1	E	1h
UE 4 : Algorithmes Stochastiques	6		CC		3	E+TP+M		1	E	2h	1	E	2h
UE 5 : Logiciels Statistiques	3		CC		2	E+TP		1	TP	1h30	1	TP	1h30
UE 6 : Analyse des données 1	3		CC		3	TP+E+A		1	TP	2h	1	TP	2h
UE 7 : Communication	3		CC		2	E+O		1	E	1h	1	E	1h
UE 8 : Anglais	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	O	20'
UE 9 : Big Data : Base de données	3		CC		3	TP+A+E		1	E	2h	1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

MASTER mention : Mathématiques appliquées, statistique - Parcours : Statistiques et traitement de données

M1 Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Régression et modélisation	6		CC		3	TP+A+E		1	E	2h	1	E	2h
UE 2 : Entrepôt de données	3		CC		3	E+TP+E		1	E	2h	1	E	2h
UE 3 : Recherche opérationnelle	3		CC		2	TP+E		1	E	2h	1	E ou O	1h30 ou 30'
UE 4 : Gestion financière et marketing	3		CC		2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 5 : Projet transverse	3		CC		2	M+A		1	S	20'	1	S	20'
UE 6 : Analyse des données 2	3		CC		3	E+A+TP		1	TP	2h	1	TP	2h
UE 7 : Stage	9		CC		2	M+S		1	S	45'	1	S	45'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

MASTER mention : Mathématiques appliquées, statistique - Parcours : Statistiques et traitement de données

M2 Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Anglais	3		CC		2	E+A		1	E	2h	1	O	20'
UE 2 : Big Data 1 : Analyse des données	6		CC		3	E+TP+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 3: Big Data 2 : Séries chronologiques	3		CC		2	E+TP		1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Big Data 3 : Datamining	6	0,5	CC		2	E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
EC 1 : Big Data + Analyse EC 2 : Datamining			CC		3	M+TP+A		1	E	1h30	1	TP	2h
UE 5 : Projets transverses	6		CC		2	M+S		1	S	20'	1	S	20'
UE 6a : Biostatistique (option 1/2)	6		CC		3	E+TP+A		1	E	2h	1	E	2h
UE 6b : Calcul stochastique, finance (option 1/2)	6		CC		2	E+E		1	E	2h	1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.

MASTER mention : Mathématiques appliquées, statistique - Parcours : Statistiques et traitement de données

M2 Semestre 4 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Logiciels (R-SAS)	6		CC		3	M+TP+A		1	TP	2h	1	TP	2h
UE 2 : Insertion professionnelle	3		CC		2	E+O		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 3 : Modèles aléatoires appliqués	3		CC		2	E+M		1	E	1h30	1	E	1h30
UE 4 : Stage en entreprise	18		CC		2	M+S		1	S	45'	1	S	45'

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Les épreuves de contrôle continu « Autre » consisteront en plusieurs petits contrôles effectués en séance de TD et/ou évaluation des passages au tableau et de la participation.